CLUB SAINT HUBERT DU NORD

Séances de confirmations

(CHOIX DE DATE ET DE LIEU A VOTRE CONVENANCE) - **Site Internet : www.cshn.fr**

Les BORDER COLLIES NE PEUVENT ETRE CONFIRMES

Les Bergers Allemands ne pourront être confirmés que lors des séances surlignées de jaune *

LIEU	DATE	HORAIRES	ADRESSE
ANNEE 2018			
DOUAI	Dimanche 7 octobre 2018	10 à 12h00	Gayant Expo Concert Rue de Tournai
OSTRICOURT	Samedi 13 octobre 2018	10 à 12h00 et de 14 à16h00	999 Rue Jules Guesde Ateliers Municipaux
ST ANDRE LEZ LILLE	Samedi 1er décembre 2018	10 à 12h00 et de 14 à17h00	Hall de la Filature – 70 rue Félix Faure SAINT ANDRE LEZ LILLE
ST ANDRE LEZ LILLE	Dimanche 2 décembre 2018	10 à 12h00 et de 14 à17h00	Hall de la Filature – 70 rue Félix Faure SAINT ANDRE LEZ LILLE
ANNEE 2019			
OSTRICOURT	Samedi 12 janvier 2019	10 à 12h00 et de 14 à16h00	999 Rue Jules Guesde Ateliers Municipaux
DOUAI	Samedi 9 février 2019	9h30 à 11h00	Gayant Expo Concert Rue de Tournai
DOUAI	Dimanche 10 février 2019	9h30 à 11h00	Gayant Expo Concert Rue de Tournai

Montant de la participation (payable à l'inscription)

40 € pour le 1er chien **appartenant**
25 € pour le 2ème chien **au même**
22 € pour les suivants **propriétaire**

IL N'Y AURA AUCUN ENGAGEMENT SUR PLACE

Age minimum de la confirmation

15 mois : Berger allemand - Briard – Bouvier des Flandres - Schnauzer géant - Dogue allemand - Dogue de Bordeaux - Mastiff – Hovawart -Bullmastiff - Matin de Naples - Montagne et Mâtins des Pyrénées - St Bernard - Terre Neuve - Landseer - Léonberg - Dobermann - Rottweiler – Dogue du Tibet - Grand Bouvier Suisse - Bouvier Bernois – Cane Corso - Samoyède - Akita Inu – Akita Américain - Esquimau du Groenland - Retrievers et Grands lévriers
10 mois : Epagneuls pékinois et japonais - **12 mois** : toutes les autres races

PAPIERS A PRESENTER LE JOUR DE LA CONFIRMATION

- Original du Certificat de naissance ou pedigree étranger **(obligatoire)**
- Carte d'immatriculation au fichier de la SCC (Tatouage ou Transpondeur)
- Imprimé de demande de confirmation complété et signé (disponible en cas de besoin le jour de la confirmation)
- Certificat de vaccination antirabique **(pour les races concernées et départements infestés)**

Nous remercions les propriétaires des chiens concernés par la loi du 6 janvier et par l'arrêté ministériel du 27 avril 1999, de respecter les prescriptions contenues dans le texte officiel.

Les cartes d'entrée avec l'horaire de passage seront envoyées dans les quinze jours qui précèdent la séance que vous avez retenue.